

LE PROTOCOLE SANITAIRE DANS LA PRATIQUE DE L'AVIATION LEGERE ET SPORTIVE

COVID-19

- ✦ La lutte contre l'épidémie de COVID-19 est essentielle!
- ✦ La FFA a défini un protocole sanitaire strict que doit respecter l'ensemble des personnes se rendant dans un aéroclub fédéral.
- ✦ Ce protocole reprend et complète les recommandations gouvernementales.

LES PILOTES



- ✦ Vous ne devez venir à l'Aéroclub que si vous êtes SÛR d'être en bonne santé.
- ✦ **En cas de doute : RESTEZ CHEZ VOUS!**
- ✦ Auto-évaluez vous ! En prenant votre température corporelle par exemple.
- ✦ Contactez votre médecin traitant si vous avez l'un des symptômes suivants :
 - Température supérieure à 38°
 - Signes d'infection respiratoire avec ou sans fièvre
 - Difficultés respiratoires
 - Syndrome grippal, douleurs musculaires isolées
 - Fatigue importante et inhabituelle
 - Frissons, diarrhée
 - Perte de goût et/ou d'odorat.

LES HANGARS

- ✦ Du gel hydro-alcoolique ou tout produit jugé utile par l'aéroclub doit être mis à disposition des membres.
- ✦ Les gestes barrières préconisés par le Gouvernement doivent être affichés dans les hangars.

LES VOLS

- ✦ Les vols autorisés sont précisés sur le site de la DGAC, rubrique « Activité des Aéroclubs »
- ✦ L'ensemble des activités aéronautiques peuvent être reprises à compter du 19 Mai 2021, dans le respect des règles sanitaires et sous réserve de la compatibilité du vol avec les mesures qui pourraient être prises localement par les Préfets.
- ✦ Nous recommandons la plus grande attention pour limiter autant que faire se peut l'empreinte sonore pour les riverains.

LES AERONEFS

- ✦ Une désinfection, avant chaque vol, de l'ensemble du cockpit et des parties pouvant être touchées, doit être effectuée par le Commandant de Bord.
- ✦ La désinfection sera réalisée à l'aide de lingettes désinfectantes ou de produits adaptés.
- ✦ L'utilisation du matériel de vol personnel sera fortement recommandée (casque personnel, planchette, carte etc...).
- ✦ L'usage de masques de protection individuelle sera nécessaire lors de vol en double commande ou dès lors qu'il y a 2 personnes ou + dans l'avion (distanciation physique non assurée)

LES LOCAUX DE L'AEROCUB



Accessibles à tous sous réserve de respecter les règles de distanciation physique ainsi que les gestes barrières.

- ✦ Un point d'eau, du savon, du gel hydro-alcoolique ainsi que tout produit jugé utile par l'aéroclub doivent être mis à disposition des membres.
- ✦ Un pass-sanitaire sera exigé si l'Aéroclub reçoit plus de 50 personnes extérieures à l'association (*consigne Ministère des Sports en date du 21/07/21*)
- ✦ Les locaux doivent régulièrement être désinfectés grâce à l'utilisation de lingettes ou de produits adaptés.
- ✦ Les gestes barrières préconisés par le Gouvernement doivent être affichés au sein de l'aéroclub.